

MODIFICATIONS APPORTÉES AU 1^{er} JANVIER 2026

GUIDE DE GESTION DE L'ACTIF

Modifications au portefeuille de référence

- *Augmentation de 0,50 % du poids visé dans la classe d'actifs « Infrastructure », soit de 11,00 % à 11,50 %*
- *Diminution de 0,50 % du poids visé dans la classe d'actifs « Immobilier & Concessions », soit de 11,00 % à 10,50 %*
- *Modifications à l'indice de référence de la classe d'actifs « Placements Privés », soit :
(10 % (20 % avant) S&P TSX Composite Rendement Total + 90 % (80 % avant) MSCI Monde (NDR) \$CAD) + 1,5 %*

MODIFICATIONS APPORTÉES AU 31 MARS 2026

ANNEXE C – LISTE DES PRODUITS DE GESTION

Ajout des nouveaux produits de gestion approuvés du 30 septembre 2025 au 31 mars 2026

ANNEXE E – POLITIQUES DE PLACEMENT DES PRODUITS DE GESTION EN GESTION COMMUNE

Ajout des nouveaux produits de gestion approuvés du 31 mars 2025 au 31 mars 2026

ANNEXE F – STRUCTURE DE GESTION

Modifications à la structure de gestion

Obligations canadiennes

- *Diminution de 0,10 % du poids visé avec CDPQ (mandat d'obligations gouvernementales moyen terme), soit de 0,15 % à 0,05 %*
- *Diminution de 0,15 % du poids visé avec Canso (mandat d'obligations de sociétés), soit de 5,00 % à 4,85 %*
- *Augmentation de 0,25 % du poids visé avec PH&N (mandat d'obligations univers), soit de 8,65 % à 8,90 %*

Actions étrangères

- *Diminution de 0,65 % du poids visé avec TDAM (stratégie synthétique S&P 500 avec transport d'alpha), soit de 13,20 % à 12,55 %; modification de la fourchette de rebalancement, soit de +/- 2,00 % à +/- 1,90%*
- *Augmentation de 0,35 % du poids visé avec Trivalent Investments (mandat d'actions internationales grande capitalisation), soit de 4,40 % à 4,75 %*
- *Augmentation de 0,30 % du poids visé avec RBC (mandat d'actions de pays émergents), soit de 2,00 % à 2,30 %*

MODIFICATIONS APPORTÉES AU 1^{er} JUILLET 2026

GUIDE DE GESTION DE L'ACTIF

Modifications au portefeuille de référence

- Augmentation de 1,00 % du poids visé dans la classe d'actifs « Dette de croissance », soit de 9,00 % à 10,00 %
- Augmentation de 0,50 % du poids visé dans la classe d'actifs « Infrastructure », soit de 11,50 % à 12,00 %
- Diminution de 0,75 % du poids visé dans la classe d'actifs « Obligations canadiennes », soit de 27,50 % à 26,75 %
- Diminution de 0,75 % du poids visé dans la classe d'actifs « Actions Étrangères », soit de 24,50 % à 23,75 %
- Modifications à l'indice de référence de la classe d'actifs « Placements Privés », soit :
 - MSCI Monde (NDR) \$CAD +1,5 %
 - (auparavant: 10 % S&P TSX Composite Rendement Total + 90 % MSCI Monde (NDR) \$CAD +1,5 %)

ANNEXE C – LISTE DES PRODUITS DE GESTION

Ajout des nouveaux produits de gestion approuvés du 31 mars au 30 juin 2026

ANNEXE E – POLITIQUES DE PLACEMENT DES PRODUITS DE GESTION EN GESTION COMMUNE

Ajout des nouveaux produits de gestion approuvés du 31 mars au 30 juin 2026

ANNEXE F – STRUCTURE DE GESTION

Modifications à la structure de gestion

Obligations canadiennes

- Diminution de 0,20 % du poids visé avec Canso (mandat d'obligations de sociétés), soit de 4,85 % à 4,65 %
- Diminution de 0,20 % du poids visé avec PH&N (mandats d'obligations univers), soit de 8,90 % à 8,70 %
- Diminution de 0,20 % du poids visé avec AlphaFixe (mandat d'obligations provinciales long terme), soit de 6,85 % à 6,65 %
- Diminution de 0,15 % du poids visé avec PIMCO (mandat d'obligations long terme), soit 6,85 % à 6,70 %

Actions étrangères

- Diminution de 0,10 % du poids visé avec Gestion de placements TD (stratégie synthétique S&P 500 avec transport d'alpha), soit de 12,55 % à 12,45 %; modification de la fourchette de rebalancement, soit de +/- 1,90 % à +/- 1,85 %
- Diminution de 0,50 % du poids visé avec Trivalent Investments (mandat d'actions internationales grande capitalisation), soit de 4,75 % à 4,25 %; modification de la fourchette de rebalancement, soit de +/- 0,65 % à +/- 0,60 %
- Augmentation de 2,30 % du poids visé avec Gestion de placements TD (mandat indiciel d'actions étrangères tous pays ex-Canada), soit de 2,45 % à 4,75 %; modification de la fourchette de rebalancement, soit de +/- 0,35 % à +/- 0,65 %
- Élimination des allocations avec BlackRock (mandat indiciel d'actions étrangères et mandat indiciel d'actions étrangères à faible volatilité)
- Modification de la fourchette de rebalancement de la classe d'actifs, soit de +/- 4,00 % à +/- 3,60 %